

## Etude sur l'évolution des pratiques et des enjeux de la pêche à pied sur les estrans de La Baule et du Pouliguen



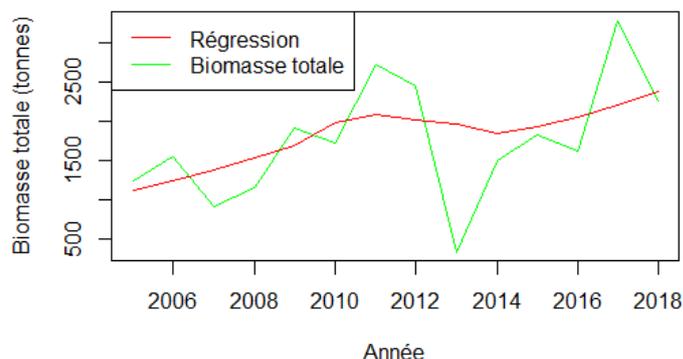
Le site de la baie de **La Baule-Le Pouliguen** a la particularité d'abriter le **principal gisement de coques** à l'échelle de la région, et l'un des 3 principaux à l'échelle nationale. Il est régulièrement exploité par les **pêcheurs à pied professionnels et amateurs**. Ces deux activités, qui se méconnaissent souvent, partagent des enjeux communs et fondamentaux pour le territoire, dont la pérennisation de la ressource et la qualité sanitaire du milieu. En raison de sa forte attractivité, ce gisement est particulièrement sensible, ce qui a conduit la profession à développer par l'intermédiaire du COREPEM un **encadrement rigoureux et un suivi régulier de la ressource**. Concernant la pêche à pied de loisir, de multiples actions de sensibilisation sur la réglementation et les bonnes pratiques ont été récemment menées. Par contre les études sur cette activité ne se sont jamais concentrées **sur ce secteur particulier de La Baule-Le Pouliguen**.

Le COREPEM et le CPIE Loire-Océane ont mené une démarche globale, en **décloisonnant les pratiques professionnelles et celles de loisir**, autour des enjeux partagés, en poursuivant les objectifs suivants :

- **Valoriser l'activité professionnelle**, son caractère durable, ainsi que la ressource qu'elle exploite,
- **Caractériser l'activité de loisir** et son niveau de connaissances sur les bonnes pratiques,
- **Encourager les usages respectueux** de la ressource et de la qualité sanitaire, dont dépendent ces deux activités,
- **Créer une dynamique commune** autour de ces enjeux.

En premier lieu, un **bilan statistique sur 14 années** a été réalisé à la fois sur le **suivi du gisement naturel de coques** de La Baule, ainsi que sur son **exploitation professionnelle**, montrant :

- Que la part pêchée par les professionnels a toujours été inférieure ou égale à la moitié de la biomasse disponible estimée (coques  $\geq 30\text{mm}$ ), du fait de l'encadrement rigoureux et adaptatif de la profession,
- Une **hausse significative de la biomasse totale** du gisement de coques de 2005 à 2018 (*test de corrélation de Mann-Kendall corrigé*) ;
- Une **stabilité de la biomasse exploitable** (coques  $\geq 30\text{mm}$ ) sur cette même période ;
- Une **croissance rapide des coques** de ce site (taille réglementaire de 30 mm atteinte au bout d'environ 15 mois, pour 36 mois à St Briec à titre d'exemple).



Evolution de 2005 à 2019 de la biomasse totale estimée de coques de la plage Benoît et courbe de régression locale pondérée (LOWESS)

Ainsi, ce bilan sur les 14 dernières années a permis de montrer que **la pérennisation de la ressource est assurée**, notamment grâce à la **gestion durable de la pêche à pied professionnelle et aux capacités naturelles du milieu**.

Concernant la pêche à pied de loisir, la fréquentation a été évaluée sur les sites de La Baule et du Pouliguen par le biais de comptages menés à différentes périodes et coefficients. Elle a permis notamment d'estimer :

- **32 970 actions de pêches** sur un an (d'avril 2018 à mars 2019) sur la plage de la Baule,
- **7 866 actions de pêches** sur la même période entre la plage du Nau et l'école de voile du Pouliguen.



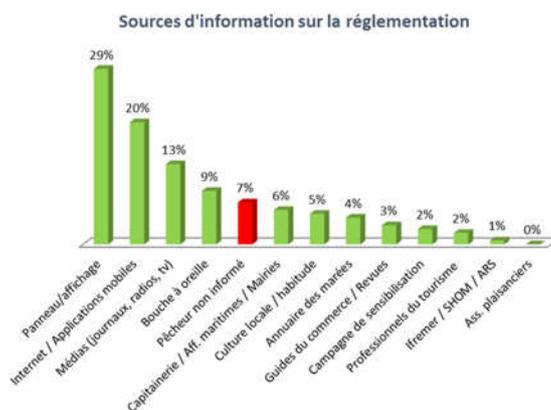
Une évaluation qualitative de la pratique de pêche récréative a également été réalisée par la conduite d'une enquête uniformisée au niveau national (**Réseau Littorea**). 316 questionnaires ont été complétés sur les deux sites d'étude à différentes périodes de l'année. Il en ressort les informations suivantes :

Le profil actuel du pêcheur amateur de La Baule se définit par un âge moyen de **59 ans**, qui vient **seul** (34%) ou **en couple** (30%).

Les pêcheurs de loisir proviennent principalement de la **Loire Atlantique** (68%), dont 40% domiciliés à moins de 15km de l'estran. 86% y pêchent **chaque année**, en moyenne **7 fois / an**, pendant 84 minutes. 60% utilisent une **griffe à 3 dents**. 26% s'informent de la réglementation **sur les panneaux d'affichage**.

Sur le site de Le Pouliguen, l'âge moyen est de **54 ans**. La plupart vient **seul** (32%) ou **en famille** (27%). Ils sont originaires de **Loire-Atlantique** à hauteur de 68%, dont 43% dans un rayon inférieur à 15km. La majorité (89%) pêche **chaque année**, la fréquence moyenne est de **9 fois / an**, pendant 93 minutes. 58% utilisent une **griffe à 3 dents** et 29% s'informent de la réglementation sur les **panneaux d'affichage**.

En terme de connaissance de la réglementation, pour l'ensemble des deux sites, **52% des pêcheurs enquêtés ne connaissent pas la taille réglementaire** de l'espèce principalement pêchée. Cela conforte donc l'intérêt de la sensibilisation :



Dans le cadre du projet, des **actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques** ont été menées de janvier 2018 à juin 2019, et se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. Elles ont permis d'informer plus de **1990 personnes** sur des stands, des conférences, et d'aller à la rencontre de **720 pêcheurs sur l'estran**.

En terme de cohabitation, afin **d'améliorer les connaissances respectives sur les activités des pêcheurs professionnels et amateurs et de favoriser les échanges**, les informations sur leur pratiques, leur encadrement et sur le projet, ont été diffusées directement sur l'estran par la distribution de supports d'information spécifiques et lors des discussions occasionnées par les enquêtes, mais aussi au travers de réunions menées à différentes étapes du projet, ainsi que par le biais de communiqués de presse dédiés.

Ces travaux ont permis de montrer que la sensibilisation des pêcheurs de loisir doit se poursuivre sur le long terme, pour améliorer les connaissances sur la **réglementation et les bonnes pratiques environnementales et sanitaires**, mais aussi sur les **pratiques professionnelles et leur encadrement**, afin que chacun puisse continuer à pratiquer une pêche durable. Les résultats issus de ces travaux d'une année ont pu donner un premier état des lieux de la situation et devront permettre aux collectivités territoriales de se positionner sur l'intérêt ou non de préciser ces résultats en renouvelant cet exercice sur plusieurs années.